



Election du nouveau Maire

Le changement dans la continuité...du mépris !

Thibaud Guiraud a été élu maire de La Rochelle ce lundi... avec seulement 24 voix sur 49. Un résultat loin de faire consensus, fruit d'un vote marqué par les divisions au sein du conseil municipal, suite à la démission surprise de Jean-François Fontaine, son mentor politique.

Mais ce qui interroge, c'est moins le résultat que la méthode.

Avant ce vote officiel, un premier scrutin s'est tenu à huis clos entre membres de la majorité, dans l'opacité la plus totale. Ce "vote test", qui illustre une volonté de verrouiller la succession, a permis à un petit cercle de décider à l'avance qui succéderait à Fontaine.

On peut légitimement se demander si les choses auraient été différentes si la désignation du maire avait été laissée au seul conseil municipal, en toute transparence.

Thibaud Guiraud prend ainsi les rênes de la Ville jusqu'aux prochaines élections municipales de 2026. Plusieurs mois pendant lesquels il pourrait être tenté de tirer parti de sa fonction pour préparer l'échéance électorale de 2026, ce qui interroge sur l'usage des moyens municipaux.

Sous la mandature de Jean-François Fontaine, le dialogue social n'a jamais été respecté. Les syndicats, même lorsqu'ils votaient unanimement contre un projet en Comité Social Territorial (CST), voyaient le même dossier revenir une semaine plus tard, inchangé, comme si l'avis des représentants du personnel n'avait aucune valeur.

Pire encore, l'ancien maire n'hésitait pas à aller à l'encontre de l'avis des élus de sa propre majorité, notamment lors de conseils de discipline, fragilisant davantage la confiance et l'équilibre démocratique dans les instances.

Dans ce contexte, nous avons peu d'espoir quant à l'avenir du dialogue social sous la direction de Thibaud Guiraud, fidèle poulain de M. Fontaine. Et les signaux ne sont pas encourageants : avant même d'être officiellement élu, le nouveau maire nous convoquait dès 8h30 ce matin pour nous présenter celle qui lui succéderait dans son mandat d'élus du personnel.

Nous n'y sommes pas allés.

Parce que nous ne sommes ni à son service, ni ses sujets. On ne nous siffle pas pour venir.

En tant qu'élus du personnel, nous représentons les agents. Nous refusons de participer à une mise en scène ou à un effet de communication. La démocratie sociale ne se décrète pas, elle se construit dans la reconnaissance mutuelle des rôles.

Et ce premier acte autoritaire en dit long sur ce qui nous attend

Mais nous continuerons à défendre les droits des agents municipaux, le service public et à faire vivre la démocratie sociale.



Syndicat Cgt des fonctionnaires territoriaux de la ville, de la CDA et du CCAS de La rochelle

2 bis rue des dames 17000 LA ROCHELLE [Tel: 05 46 51 51 80](tel:0546515180) [Mail: Syndicatlr.cgt@gmail.com](mailto:Syndicatlr.cgt@gmail.com)